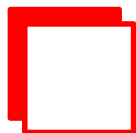


A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N° 209 - 1,50 € - Novembre 2009



Pour l'Emancipation Sociale!

Le cheval de Caligula

L'historien romain Suétone rapporte que l'empereur Caligula, qui régna de 37 à 41 de notre ère, s'était pris d'une véritable passion amoureuse pour l'un de ses chevaux, Incitatus: «*outré une écurie de marbre et une crèche d'ivoire, outre des housses de pourpre et des licous ornés de pierres précieuses, il alla jusqu'à lui donner un palais, des esclaves et un mobilier, pour recevoir plus magnifiquement les personnes invitées en son nom; il projeta même, dit-on, de le faire consul.*» (Vies des douze Césars, Livre IV, chapitre LV). C'était là, toujours à en croire Suétone, l'une des fantaisies les plus inoffensives d'un règne qui aura frappé ses contemporains, qui en avaient pourtant vu d'autres, par ses excès en tous genres.

Encore Caligula aura-t-il eu l'excuse de la folie, sur laquelle s'accordent les historiens sur la foi des contemporains. On ne peut pas en dire autant de la longue suite des gouvernants qui, au fil des siècles et sur tous les continents, auront laissé dans la mémoire des hommes le souvenir de la démesure de leurs actes, de leurs projets ou de leurs rêves, le plus souvent pour le plus grand malheur de leurs sujets, quelquefois cependant en permettant à ces derniers de rire d'abondance à leurs dépens. Tant il est vrai que le pouvoir corrompt non seulement moralement, mais bien plus largement mentalement, en finissant fréquemment par installer celui qui l'exerce dans un sentiment de toute-puissance qui le transforme en un personnage dans lequel l'odieux le dispute au ridicule, dont l'archétype est évidemment Ubu.

Notre Caligula* national ne dépareille pas la collection. Et voilà qu'il s'est mis en tête de faire élire son fils administrateur de l'établissement gérant le quartier d'affaires de la Défense. Lequel fils a pour seul titre de gloire, hormis d'être son fils, de redoubler sa seconde année de licence de droit après avoir brillamment redoublé sa première année. Du modèle capitolin à son clone élyséen, la répétition n'est même plus de l'ordre de la farce mais de celui de la franche caricature grotesque. Car, alors que le premier s'est trouvé retenu dans son projet d'élever Incitatus au consulat par ce qu'il subsistait d'institutions et de vertu dans la République romaine, le second aura vu se dresser une claque de cireurs de talonnettes pour justifier et encourager le népotisme de leur maître. Et alors que celui-là a seulement envisagé de promouvoir un cheval, celui-ci aura réellement promu un âne.



* Caligula signifie en latin " petite sandale "... Caligula n'était que le surnom de Caius Augustus Germanicus

Le cauchemar étatsunien et sa propagation (2)

(suite de l'article «*Etats-Unis : le rêve n'est qu'un cauchemar*» paru dans le dernier numéro)

Dans le précédent article, j'ai évoqué l'horreur sociale globale que vivent de très nombreux états-uniens, il s'agit ici d'examiner surtout ses conséquences au niveau des politiques publiques menées par les Etats fédéraux et, tout particulièrement, par ceux qui continuent d'entretenir, sur papier glacé, le rêve américain. Ce qui se passe en Californie, en Floride et ailleurs montre l'impasse dans laquelle se trouve le capitalisme. Malgré les avertissements lancés par des experts acquis à la nécessaire pérennité du système et l'invocation d'un possible krach plus dévastateur, banquiers, spéculateurs et capitalistes semblent vouloir ne rien entendre. Après avoir psalmodié sur l'air de la nécessaire régulation, ils entonnent désormais le refrain usé de la croissance qui repart comme pour se rassurer tout en maintenant quelques notes alarmistes. Malgré quelques soubresauts, malgré la précarisation qui se généralise notamment en Europe, la résignation, au bord du gouffre, l'emporte ... jusqu'à quand ?

La Californie, le règne de Terminator

C'est l'Etat le plus peuplé des Etats-Unis¹, celui considéré comme le plus riche, celui que les médias invoquaient comme lieu de la puissance, du progrès et de la jouissance. Les villes, d'Hollywood à Los Angeles ou Santa Barbara, font toujours fantasmer les midinettes. S'il était indépendant, de par son PIB, il serait la 8^{ème} puissance mondiale. Mais depuis, la crise a atteint ce paradis frelaté qui se pose une seule question : comment échapper à la faillite ?

Ce n'est pas tant le taux de chômage (11,6%)² qui inquiète Schwarzenegger, le gouverneur de cet Etat, que le déficit abyssal de son budget, qui atteint 46 milliards de dollars. Le 17 mai dernier, il a organisé un référendum pour s'en sortir en proposant d'augmenter les impôts. La réponse négative fut à la hauteur de l'individualisme que l'on a inculqué depuis des années aux Nord-américains. Alors en Terminator, il procède à des coupes sombres: 15,5 milliards d'économies et quelques recettes qui ne sont pas de nature à rassurer, d'autant qu'elles sont insuffisantes.

Classique, la vente d'actifs immobiliers, tels le champ de courses de Los Angeles et la fameuse prison de San Quentin estimée à 1 milliard de dollars, pourvu qu'elle trouve preneur. S'attaquer aux fonctionnaires aussi. Leurs salaires ont été amputés de 15%, des «économies» ont été faites dans le budget Education (- 9 milliards) et les crédits Santé pour les démunis rognés à hauteur de 1,3 milliards. Passons sur la suppression de nombreux programmes éducatifs, mais la fermeture de tribunaux décidée le 15 juillet, il fallait oser ! Depuis leurs portes seront closes le 3^{ème} mercredi de chaque mois et 93% des 5 560 juges contraints de prendre une journée sans solde. Pour répondre aux urgences, 45 tribunaux resteront néanmoins ouverts. Quant au salaire horaire des travailleurs sociaux, il diminue de 11 à 9,50 dollars soit une baisse de 13,7%. Il est envisagé de licencier 27 000 enseignants et l'uni-

versité privée de Californie suit: son conseil d'administration a adopté un plan de congé sans solde affectant 140 000 administrateurs et professeurs avec réduction de salaire de 4 à 10%. Schwarzzy a dans sa panoplie quelques recettes qui ne sont que des expédients: des factures non réglées, les fournisseurs se contentant d'émissions de reconnaissance de dettes; il prétend légaliser la vente de marijuana et imposer une taxe qui rapporterait 1,3 milliard par an. Il a voulu promouvoir la libération anticipée de 27 000 prisonniers, son projet a été retoqué. Schwarzzy avait pourtant fait valoir qu'une telle mesure libérale aurait permis d'économiser 1 milliard de dollars !

Au pays du soleil, rien ne va plus

Mais il n'y a pas que la Californie où les illusions s'effondrent. Dans l'Etat de Washington, à Seattle, la ville de Microsoft, la ville la plus éduquée où 51,6 % des actifs sont des diplômés universitaires où les revenus étaient supérieurs de 35 % à la moyenne états-unienne, les charrettes de licenciements sont emblématiques de l'utopie US qu'elle a voulu répandre dans les pays occidentaux: celle de l'économie de la connaissance et de l'innovation. Le géant du logiciel a licencié 5 000 employés dont la moitié à son siège. Bill Gates, l'icône de la nouvelle Amérique ne fait guère mieux que les géants de l'industrie automobile, en voulant réduire de 15% ses coûts de sous-traitance. Boeing, ce géant de l'aéronautique, a supprimé 10 000 emplois. Quant à certains fonds spéculatifs, ils se sont effondrés comme WAMLI, où ses commerciaux touchaient chacun jusqu'à 10 000 dollars par emprunt placé. Cet organisme qui s'était lancé à corps perdu dans les prêts subprimés a dû, du jour au lendemain, rayer 4 000 emplois. A Seattle aussi, comme en Californie, les mêmes recettes ... sont employées: la municipalité a supprimé 500 emplois et réduit son budget de 125 millions de dollars. On pourrait espérer qu'au pays du soleil et du tourisme, il en

va différemment. Même le pays de cartes postales des plages de Palm Beach et de Miami ne peuvent plus faire rêver que les 1% d'Américains qui, à eux seuls, concentrent une fortune équivalente à 95% de la population des USA.

Le soleil noir de la Floride³

Cet Etat n'est pas seulement celui du tourisme, du divertissement (Disneyworld), celui de la base spatiale Canaveral ou de l'industrie électronique, ce fut aussi celui du boom spéculatif des années 2000. En 2009, 20 % des habitations construites sont inhabitées. Quant à ceux qui ont pu occuper leur logement mais qui sont endettés, insolvables, les banques s'obstinent à les déloger. 549 000 saisies immobilières ont été effectuées, rien qu'en 2008. La Floride est en fait le 2^{ème} Etat, après la Californie, le plus touché par la crise, le taux de chômage officiel est de 12 %. Seule la police est débordée de travail ! A Lahiq Acres, dans cette ville qui s'étend sur un territoire 4 fois plus grand que Manhattan, 1 500 maisons dispersées sont vacantes. La municipalité en a fait murer une centaine mais le reste, squatté, donne du fil à retordre aux flics. Ils ont quand même réussi, rien que l'année dernière, à saisir 3 000 plants de cannabis correspondant à une valeur marchande de 7 millions de dollars. De manière artisanale encore, le business de la drogue bat son plein. Un jeune producteur interviewé par Olivier Cyran⁴ avoue sans complexe : «*Pour préparer l'avenir, j'avais le choix entre l'armée et l'herbe, j'ai choisi l'herbe*» cultivée dans ces maisons vacantes qui ont perdu 70% de leur valeur.

D'autres, comme à Miami, sans abri, se retrouvent dans un centre d'hébergement saturé, de 400 pensionnaires et dorment en enfilade dans des dortoirs de 80 places chacun. Mais l'esprit yankee demeure. Ils sont réveillés à 6 heures du matin, au son du clairon. C'est aussi une sordide chevauchée fantastique pour les 50 000 enfants sans abri, pour les SDF qui dorment dans leur voiture quand elle n'a pas été saisie. Car les propriétaires,

des banquiers le plus souvent, sont impitoyables: 549 414 saisies en 2008 dont 56 477 rien qu'à Miami, soit, en mai 2009, la progression se poursuivant, une maison sur 158. Mais ce n'est pas la famine : l'aide alimentaire a été distribuée, en février 2009 à 1,8 millions de personnes, soit à plus d'un habitant sur 10. On peut encore rêver !

Les tours opérateurs pourront toujours proposer à quelques riches touristes compatissants, en mal d'exotisme, de bienfaisance, un séjour sur les longues plages de sable fin agrémenté de la visite des interminables banlieues sinistrées. Pour soigner leur mal être, à des prix défiant toute concurrence, ils iront se procurer quelques pétards de contrebande.

Mais les médias se veulent désormais rassurants: la crise c'est fini, la croissance va repartir. En fait, pour sûr, les travailleurs vont en payer le prix, d'autant qu'une nouvelle bulle financière risque de faire déchanter très vite les apologistes du marché et les partisans de mesures cosmétiques.

L'affreuse mondialisation est pour demain

L'Empire US aux abois tente d'assurer son hégémonie par la puissance militaire et la guerre; de plus en plus décrié, il se devait de changer de look. Et **Obama est venu** comme une nécessité bien ordonnée. Ce n'est pas pour rien que les banquiers et les grosses entreprises ont financé sa campagne électorale, pas pour rien que la Goldman Sachs lui a versé 1 million de dollars. Excusez du peu, encore que, la promotion médiatique mondiale du personnage a de quoi faire rêver les stars d'Hollywood ! Mais, mises à part l'orchestration de sa rhétorique et la filmographie de ses déplacements, pour ceux qui attendaient des solutions «humaines» les résultats sont de véritables **peaux de chagrin**. La «régulation» financière est nulle, les paradis fiscaux toujours là, même si certains d'entre eux se sont engagés à procurer aux Etats et, sur demande expresse, les noms de quelques tricheurs du fisc. Le «ravaudage» du système de santé US se heurte au blocage des lobbies qui crient à la «concurrence déloyale» face à un timide projet de sécurité sociale, et la guerre en Afghanistan et maintenant au Pakistan s'est amplifiée. Quant à la Paix en Palestine ... Israël y pourvoit à sa manière: la colonisation continue.

En revanche, sans l'ombre d'un doute, **les banquiers sont renfloués** avec l'argent des contribuables, les dettes d'Etat s'envolent pour les plus grands bénéficiaires de ceux qui ont souscrit des emprunts d'Etat. Les actionnaires sont aux anges, **la spéculation** bat de nouveau son plein, c'est la reprise, la «croissance» : par rapport à ses points les plus

bas, Wall Street a connu une hausse de 35%, à Paris le CAC 40 a bondi de 33%, Tokyo de 41% et Londres de 59% (chiffres de fin juillet !). Et les banques recrutent de nouveaux traders à prix d'or en leur faisant miroiter des bonus «exubérants» ... jusqu'à la prochaine bulle financière.

Et l'économiste Patrick Artus⁵ de s'affoler, face à une telle irrationalité : «*Dans 3 ou 4 ans, la dette des pays de l'OCDE va dépasser leur PIB. Résultat: il va falloir diminuer la protection sociale, le nombre des fonctionnaires et augmenter les impôts*» et encore «*les emplois perdus le seront de façon irréversible. On fabriquera moins de voitures et moins de biens durables. Où seront créés les emplois de demain ? On ne sait pas*».

Nous annoncer que le pire est à venir ne doit pas faire oublier que **l'horreur économique est déjà là**, non seulement dans les pays du Sud⁶ mais aussi en Europe où elle a eu des effets déléteres, notamment parmi les jeunes. Au 25 juillet, *le Monde* rapporte que l'on y dénombrait 5 millions de chômeurs parmi les 15-24 ans, soit un taux de 18,3% en moyenne. Mais des pays sont plus touchés que d'autres: en Lettonie 28,2%, en Estonie 24,1%, en Lituanie 23,6% mais aussi en France 22,3 %, et en Espagne 33,6%. Dans le même temps, la précarité se développe avec les licenciements ou le non - remplacement - des fonctionnaires prenant leur retraite. Si la prime à la casse dans le secteur automobile ainsi que les mesures de chômage partiel ont pu momentanément amortir le choc, cette relance anticipée d'achats avec effet d'aubaine va vite se tarir. La relance financière et l'endettement des Etats vont avoir pour effets l'accélération des «restructurations» du capital vers les secteurs et les pays les plus rentables, et l'accroissement d'une guerre commerciale et économique dont on a encore du mal à envisager les conséquences.

Les Etats-Unis, en organisant la baisse du dollar, espèrent **reconquérir des marchés**, ce qui aurait pour effet d'exporter leur crise tout particulièrement en Europe. La Chine et les pays du Moyen Orient qui ont accumulé des montagnes de dollars ne peuvent sans réagir voir fondre comme neige au soleil la valeur de leurs capitaux fictifs, ceux précisément qui furent acquis notamment sur l'endettement des ménages états-uniens. Pour faire fondre la dette des Etats, certains économistes suggèrent



de recourir à l'inflation, bête noire des rentiers du capital, ce qui fit dire à Christine Lagarde, dans un éclair de lucidité, qu'il était «impossible de les désintoxiquer». Elle parlait du cynisme et de l'arrogance des rentiers de la finance tout en nous assurant avec son maître Sarkozy qu'ils allaient «moraliser» le capitalisme.

Cette rengaine a fait long feu, tout comme celle vantant hier les bienfaits de la «main invisible» des marchés et de la concurrence. Il n'empêche, les drogués du néo-libéralisme continuent de sévir en démantelant les services publics pour leur offrir demain les secteurs les plus rentables, comme à la Poste où les prédateurs pourront espérer faire fructifier leurs actions. Que pour les besoins de leur propre cause, les prédateurs et leurs gourous politiques se repeignent en vert ou en rose, qu'ils recourent pour y parvenir à un marketing électoral et à la mise en scène d'un sauveur (Obama, Sarkozy, Merkel, Berlusconi ...), leurs mascarades et leurs gesticulations ne peuvent continuer à persuader que des salariés confinés dans leur résignation. Seule **la force unie** des travailleurs peut **limiter la toute puissance du capital** pour autant qu'ils se convainquent qu'ils sont porteurs par eux-mêmes de l'alternative à ce système et **balagent sur leur route tous les faux prophètes** qui prétendent parler en leur nom en investissant l'Etat capitaliste pour que rien ne change.

Gérard Deneux le 21.10.2009

- 1) 37,7 millions d'habitants en 2007.
- 2) Chiffre très sous estimé selon le Monde, il serait de plus du double (!)
- 3) Cet Etat compte 8,3 millions d'habitants.
- 4) Le Monde Diplomatique - août 2009.
- 5) P. Artus, économiste "régulationniste" dans le Monde du 7 juillet 2009
- 6) Je renvoie à mon article paru dans ACCpES n°200 (décembre 2008) "Crise et chaos destructeur dans les pays du Sud"

Il faut bien le dire : la moyenne d'âge - élevée - du lectorat de la presse alternative politique affaiblit un peu les espoirs révolutionnaires que ses animateurs mettent dans les jeunes. A ACC, comme certainement dans d'autres revues subversives, on apprécierait d'être lu et plus souvent bousculé par une jeunesse en révolte...

Vous trouverez ci-dessous un texte d'un jeune lecteur d'ACC, membre des AES (Amis de l'Emancipation Sociale). Un texte comme on aimerait en recevoir davantage : ça pourrait signifier qu'enfin quelque chose va bouger.

A nous de décider pour nous !

Nous sommes convaincus de l'inutilité et de la dangerosité du fonctionnement (économique, politique, social) du système dans lequel nous vivons et que malheureusement, nous animons tous, malgré nous, citoyens, travailleurs, consommateurs.

Il est évident que ce système de gestion du monde nous montre de plus en plus ses incohérences et ses dysfonctionnements : inégalités croissantes pour une large frange de la population contre pouvoir et argent pour une minorité privilégiée, qui contrôle les média dominants et nous insufflent, par leur intermédiaire, leur idéologie, leurs mensonges en nous faisant croire que c'est LA SEULE solution, que la loi du marché est naturelle et l'unique voie possible. Car il est de plus en plus clair qu'ils nous mentent.

Exemple : Sarkozy nous annonce solennellement que les caisses de l'Etat sont vides au soir de ses vœux pour 2009 et octroie quelques dizaines milliards au système bancaire (sans lequel il n'est rien) six mois plus tard (argent, qui est le nôtre, et comble du foutage de gueule, dont nous ne savons pas ce qu'il devient exactement...et après on nous parle de démocratie...ah, ah, ah !!!).

Argent que nous allons d'ailleurs bien sagement rembourser (et sans rien dire peut-être !?) à travers le déremboursement d'une partie des soins reçus, du baisse du nombre d'enseignants dans l'éducation nationale entraînant inévitablement une baisse de la qualité de l'enseignement (pas grave : si les jeunes sortent du système scolaire et choisissent la voie de la délinquance, notre police, nos lois répressives et nos prisons sont là rétablir l'équilibre...ayez confiance !), taxe carbone, hausse du prix de l'énergie, gaz et électricité, casse de la Poste, etc.), sans parler des vagues de licenciements et délocalisations dans le secteur industriels, et ce, malgré les profits engrangés...profits, oui ! Mais pas assez ! C'est la loi du toujours plus de ce système, engendrant des catastrophes au sein des familles les moins bien loties : plus de travail donc d'argent pour rembourser les crédits (octroyés au passage par les mêmes privilégiés), payer les factures, les soins, l'éducation des enfants, le chauffage l'hiver, etc.

Malgré les luttes dans différents secteurs : sous-traitance automobile, école, université, hôpitaux, Poste, fruits et légumes, lait, etc., le gouvernement ultra-libéral actuel en fait fi et ne change rien à sa stratégie, tout en diabolisant ceux qui la critiquent (mais n'oublions pas que les résistants, durant la seconde guerre mondiale, qui se battaient et se sacrifiaient pour la liberté, étaient également diabolisés par le pouvoir en place, à travers les média que ce même pouvoir avait à sa botte à l'époque).

Il est donc temps que cela cesse, que nous mettions un terme à cette grande mascarade en nous mobilisant collectivement, que nous leur scandions : « Le jeu est fini ! On inverse les rôles ! A nous maintenant de décider pour nous ! ».

Nous devons nous organiser, tous ceux qui le souhaitent, pour renverser la vapeur et reprendre notre destin collectif en main.

Chacun de nous peut prendre part à la vie politique de notre pays. Celle-ci, le droit de pouvoir décider de ce que nous voulons, de ce dont nous avons réellement besoin, n'est pas réservée à une élite sociale qui veut pourtant nous le faire croire.

Des collectifs de lutte existent : syndicats, associations (AES, CUAL, etc.), partis politiques (NPA, PG, etc.) qui se battent déjà pour une société (nationale et internationale) réellement égalitaire (« les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain ») et contre ce système qui nous oppresse tous (ou presque...).

Arrêtons d'être pris pour des cons sans rien dire, sans rien faire !!!

Mobilisons nous !!! Réagissons !!! Résistons !!!

Depuis de nombreuses années, les éditos d'ACC et d'AL sont publiés dans les deux revues. Nous publions ci-dessous l'édito d' "Alternative Libertaire" n° 189 (Novembre 2009).

"Alternative Libertaire" coûte 2 euros au numéro et est disponible par abonnement et en kiosque. Abonnement: 20 euros pour un an (11 numéros) à adresser à "Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19.

Le droit au viol

De la presse bobo (Télérama, Libération) au ministre de la Culture, ils auront été nombreux à prendre la défense d'un cinéaste célèbre mais néanmoins violeur, auquel on semblait faire une injustice.

La palme de l'ignominie revient au « philosophe » Alain Finkielkraut, habitué à se vautrer dans la réaction la plus sale, bête et méchante, sorte de Frédéric Lefebvre qui aurait mal digéré son Platon. Le 9 octobre, l'affreux quidam n'a pas hésité à sortir en direct sur France Inter l'argument ultime du mâle dominant : c'est la faute de la fille. D'abord à 13 ans on n'est plus une enfant. Et mon brave monsieur « elle avait posé nue », et, comble du comble, « elle avait une vie sexuelle ». Vous rendez-vous compte... Le voilà l'argument éculé, l'expression d'un patriarcat attardé et sordide. Et c'est dit sans fard, sans précautions, avec l'assurance du bon droit. Finkielkraut, l'homme de la réaction, de l'ordre moral, de la tolérance zéro, de l'académisme méprisant, de l'élitisme républicain, invente – s'il est pratiqué dans certaines conditions – le droit au viol.

En appeler à une justice de classe avec un tel aplomb est assez rare, il faut le reconnaître. « Depuis le déclenchement de cette affaire infernale, je vis dans l'épouvante », a déclaré ce servile laquais du patriarcat et du capitalisme. Cette sinistre logorrhée est la preuve, parce qu'un tel discours est encore possible sur un grand média, à une heure de grande écoute, qu'il nous reste bien des combats à mener.

Alternative libertaire, le 27 octobre 2009

La pauvreté en France aujourd'hui

En 2006 (derniers chiffres connus), la France métropolitaine comptait 7 862 000 personnes situées en dessous du seuil de pauvreté monétaire: elles disposaient alors d'un niveau de vie inférieur à 880 € par mois (cf. encadré pour la définition de ce seuil); elles représentaient 13,2% de la population métropolitaine¹. Le nombre de personnes pauvres était cependant supérieur, dans la mesure où l'enquête au terme de laquelle cette évaluation a été faite n'a porté que sur ce qu'on appelle la population vivant en ménages ordinaires, à l'exclusion de celle vivant dans des ménages collectifs (hôpitaux, maisons de retraite, casernes, monastères, prisons) et celle vivant en dehors de tout ménage, dans des logements de fortune (caravanes, cabanes, caves, etc.) ou tout simplement dans la rue. Or ce sont là des populations qui comprennent, pour la plupart, un fort, voire très fort, taux de personnes pauvres et, qui plus est, parmi les plus pauvres. Ce sont ainsi très certainement plus de 8 millions de personnes pauvres que comptait alors la France métropolitaine. Notons aussi que cette même enquête excluait les populations des DOM-TOM: visiblement les pauvres martiniquais, guadeloupéens, guyanais, néocalédoniens et réunionnais ne valent pas qu'on s'en occupe...

Au cours des dix années précédentes, mesuré toujours au seuil de 60 % du revenu disponible par unité de consommation des ménages, le taux de pauvreté a régulièrement décliné de 1996 (13,5 %) à 2004 (11,7 %) avant de repartir vivement à la hausse. On peut sans crainte excessive de se tromper pronostiquer que, vu l'aggravation brutale de la situation socio-économique au cours des deux dernières années, le taux de pauvreté dépasse actuellement ce qu'il était en début de période.

Les enfants, principales victimes de la pauvreté

Mais qui sont les pauvres aujourd'hui en France ? Un premier élément de réponse nous est apporté par l'observation de la variation du taux de pauvreté selon les classes d'âge. Il apparaît alors que ce sont les enfants qui en sont les principales victimes: 16,5 % des moins de dix ans et 19,6 % de ceux entre 10 et 19 ans sont en situation de pauvreté. A elles deux, ces deux classes d'âge concentrent le tiers (33,9 %) des individus pauvres alors qu'elles ne représentent que le quart (24,8 %) de la population totale.

Evidemment, la pauvreté de ces enfants est d'abord celle de... leurs parents dont ils partagent le niveau de vie et, plus largement, les conditions d'existence. Il n'empêche que la pauvreté a, sur eux, des incidences spécifiques. C'est ce qui ressort d'un rapport du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale². Dans l'immédiat, la pauvreté les prive fréquemment des éléments de confort les plus nécessaires à leur développement personnel: 41% d'entre eux vivent dans des logements surpeuplés (contre 11% en moyenne dans la moyenne dans la population), 27% d'entre eux vivent dans des familles qui ne peuvent pas recevoir des parents ou amis

(contre 9%), 73% ne peuvent pas partir en vacances (contre 33%), 21% souffrent du surcharge pondérale (contre 15%). A plus long terme, et en conséquence, c'est aussi leur avenir qui se trouve ainsi obérer, notamment du fait de leur plus fort taux d'échec scolaire : 44% des enfants pauvres accusent déjà un retard scolaire à 11 ans, soit au terme de leur scolarité primaire (contre 23% des enfants non pauvres) ; tandis que, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être à deux enfants par chambre augmente de 15 points la probabilité d'être en retard scolaire à 15 ans par rapport à la situation où il y a plus d'une chambre par enfant dans le logement. Ainsi le fait d'avoir connu la pauvreté dans son enfance aggrave le risque de la connaître une fois devenu adulte.

Parmi les autres classes d'âge plus particulièrement marquées par l'expérience de la pauvreté, il faut compter les jeunes entre 20 à 29 ans (16% de pauvres) et notamment ceux entre 20 et 24 ans (20,9% de pauvres): en somme, un jeune sur cinq fait l'expérience de la pauvreté lors de son entrée dans vie adulte. Ce sont cette fois-ci les difficultés qui marquent la transition entre la sortie du système scolaire et l'accès à l'emploi, du moins à un premier emploi stable et rémunérateur, qui sont évidemment en cause.

A noter, à l'inverse, que les personnes âgées sont moins fréquemment pauvres que la moyenne : 8,4% de pauvres parmi les 60-69 ans, 9% parmi les 70-79 ans, mais tout de même 13,5% parmi les plus de 80 ans. Il y a là un renversement complet de la situation par rapport à celle qui prévalait encore au début des années 1970 où l'on comptait près de 30% de pauvres (au seuil de 50% du revenu médian) parmi les personnes de 65 ans et plus. C'est évidemment la conséquence de la hausse, depuis cette époque, du niveau moyen des pensions des générations parvenues à l'âge de la retraite. Une évolution que la régression entamée avec les 'réformes' des régimes de retraite imposées en 1993 et 2003 est en train de remettre en cause.

L'ARGENT NE FAIT PAS LE BONHEUR



Hors de la famille biparentale et bifiliale, point de salut ?

La composition des ménages affecte aussi sensiblement le taux de pauvreté et nous renseigne par

conséquent sur certains processus particuliers générateurs de pauvreté. Trois types de ménage se trouvent plus particulièrement exposés au risque de pauvreté. Le premier est celui des ménages composés d'une seule personne, un homme ou une femme vivant seule: un ménage sur six (16,7 %) de ce type se trouve en dessous du seuil de pauvreté. Et la raison en est simple : en cas d'insuffisance de revenus propres (quelle qu'en soit la nature: revenu professionnel ou revenu de transfert), la personne isolée ne peut pas bénéficier de la solidarité d'autres personnes du ménage sous forme de partage des revenus et des charges, en tout ou au moins en partie.

Un deuxième type de ménage est tout particulièrement exposé au risque de la pauvreté monétaire: ce sont les familles monoparentales dont près d'une sur trois (30,3%) sont dans ce cas. C'est qu'au handicap précédent s'ajoute ici le fait de la présence d'un ou de plusieurs enfants à la charge de l'adulte isolé. Mais le taux élevé de pauvreté des familles monoparentales s'expliquent par d'autres causes encore. 85% des familles monoparentales ont à leur tête des femmes, dont une grande majorité d'entre elles célibataires, séparées ou divorcées de leur conjoint. La fréquente pauvreté de ces familles résulte donc aussi d'une série spécifique de facteurs dans laquelle se conjuguent la persistance de l'assignation prioritaire des femmes à l'ordre domestique (qui vaut encore d'accorder à la mère la garde des enfants dans 85% des divorces), l'inégalité entre les revenus professionnels des hommes et ceux des femmes (le salaire moyen féminin dépasse à peine les quatre cinquièmes de son homologue masculin), et l'insuffisance des pensions alimentaires accordées aux femmes divorcées et à l'absence ou du moins à l'irrégularité fréquente avec lesquelles ces dernières sont versées.

Le troisième type de ménages plus fréquemment exposé à la pauvreté que la moyenne est constitué par les familles dites nombreuses, celles qui comprennent trois enfants ou plus. Ainsi alors que seul le dixième (10,9%) des ménages composés de quatre personnes se trouve en situation de pauvreté, c'est le cas d'un sixième (16,7%) de ceux composés de cinq personnes et de plus du tiers (36,9%) de ceux dont la composition égale ou dépasse six personnes. Deux facteurs se conjuguent ici. Le premier est que ces familles nombreuses se concentrent dans certaines catégories de la population, les ouvriers non qualifiés et notamment ceux d'origine étrangère, qui se caractérisent par ailleurs par de faibles revenus salariaux et une exposition plus fréquente au chômage et à la précarité (cf. infra).

Mais il faut aussi, en second lieu, in-

Définition et mesure de la pauvreté

Avant de mesurer la pauvreté et pour pouvoir la mesurer, il faut la définir. Or il n'existe pas de définition indiscutable de la pauvreté. Si l'accord se fait à peu près autour de l'idée qu'est pauvre l'individu qui n'est pas en mesure d'accéder à un standard de vie considéré comme minimal ou normal dans une société donnée à un stade donné de son évolution historique, la définition d'un tel standard pose immédiatement problème. La convention adoptée en France, comme dans l'ensemble des Etats de l'Union européenne, a été de la définir par un seuil de revenu monétaire, relatif au revenu de l'ensemble de la population : est ainsi tenu pour pauvre l'individu dont le revenu disponible par unité de consommation du ménage auquel il appartient est inférieur à 60 % du revenu médian. Définition qui appelle quelques explications :

- On considère **le revenu des ménages** pour tenir compte des économies d'échelle que permet un ménage. Un ménage est le groupe formé par l'ensemble des individus vivant sous un même toit, qu'ils entretiennent ou non des relations de parenté entre eux et quelles que soient leurs liens de parenté. Trois étudiants partageant un appartement pour réduire le coût du loyer pour chacun d'eux forment ainsi un ménage.

- **Le revenu disponible** du ménage est composé par la somme des revenus des individus qui le composent, quelle qu'en soit la nature : revenus professionnels, revenus patrimoniaux (loyers et fermages, intérêts, dividendes, plus-values, etc.), revenus de transfert publics (revenus sociaux : allocations familiales, allocation de chômage, pensions de retraite, etc.) ou privés (dons de parents ou d'amis), déduction faite des impôts directs et des cotisations sociales acquittés par ces mêmes individus. Dans l'enquête ici exploitée, les revenus ont été évalués à partir des déclarations fiscales.

- Pour tenir compte du nombre et de la composition du ménage et pouvoir comparer le niveau de vie de ménages dont la composition est différente, on calcule pour chaque ménage le nombre d'**unités de consommation** qu'il comprend de la manière suivante : on affecte une unité au premier adulte (toute personne de 14 ans ou plus), 0,5 unité à tout adulte supplémentaire et 0,3 unité à tout enfant. Ainsi un ménage composé de deux enfants (de moins de 14 ans) et de leurs deux parents comprend $1 + 0,5 + 0,3 + 0,3 = 2,1$ unités de consommation. Le revenu disponible par unité de consommation est donc le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage.

- **Le revenu médian** (par unité de consommation des ménages) est le revenu qui permet de classer les ménages en deux moitiés égales : c'est le revenu en dessous duquel se situe la moitié la moins favorisée des ménages et au-dessus duquel se trouve la moitié la plus favorisée. En 2006, il se situait à 1 470 € par mois.

- La pauvreté se définit par **le seuil de 60 % du revenu médian**. Etait donc pauvre en 2006 le ménage dont le revenu disponible par unité de consommation était inférieur à $1\,470 \text{ €} \times 60 \% = 880 \text{ €}$. Ainsi une famille avec deux enfants était pauvre dès lors que son revenu disponible était inférieur à ce moment-là à 1 850 € ($880 \text{ €} \times 2,1$).

- C'est sous la pression de l'Union européenne que ce seuil de 60 % a fini par s'imposer à l'INSEE qui s'est longtemps accroché au **seuil de 50 %** et qui continue par ailleurs à mesurer le nombre de ménages pauvres à ce seuil inférieur, dont l'effet est de minorer le nombre et la proportion des ménages pauvres. Ainsi, au seuil de 50 %, on ne dénombrait en 2006 qu'un peu plus de 4,2 millions d'individus pauvres (7,1 % de la population métropolitaine) contre plus de 7,8 millions (13,2 %) au seuil de 60 %.

criminer l'insuffisance des prestations familiales, au premier rang desquelles les allocations familiales, pourtant censées permettre au famille de faire face aux charges supplémentaires nées de la présence d'enfants. Avec un seuil de pauvreté à 880 €, les revenus d'un ménage doivent en principe s'accroître d'au moins $880 \times 0,3 = 264 \text{ €}$ à la naissance d'un nouvel enfant pour maintenir son niveau de vie au seuil de pauvreté. Or les allocations familiales s'élevaient au 1^{er} janvier 2009 à rien pour un enfant, 123,92 € pour 2 enfants (soit 62 € euros par enfant), 282,70 € pour 3 enfants (soit 91 € par enfants), 441,48 € pour 4 enfants (soit 110 € par enfants) et 158,78 €

par enfant supplémentaire (ces montants, revalorisés chaque année, étaient a fortiori inférieurs en 2006). On se situe donc à chaque fois très en dessous du montant nécessaire pour éviter de passer, le cas échéant, en dessous du seuil de pauvreté. Et, dans ces conditions, les familles ne peuvent que s'appauvrir au rythme de la naissance des enfants.

La conclusion qui s'impose, c'est que, pour maximiser ses chances d'échapper à la pauvreté, il faut vivre en couple sans dépasser le seuil de deux enfants. C'est une manière comme une autre de normaliser la vie familiale...

La fabrique des travailleurs pauvres

Cependant, la majeure partie des revenus des ménages étant composée de revenus professionnels³, ce sont l'insuffisance ou même l'inexistence (dans le cas du chômage) de ces derniers qui constituent les principaux facteurs de pauvreté en France aujourd'hui. Essayons de différencier l'effet spécifique de chacun d'eux.

La combinaison des deux facteurs est responsable des écarts très importants des taux de pauvreté observés parmi les salariés selon la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance de la personne de référence du ménage (celle qui est jugée la plus représentative de la situation sociale de l'ensemble du ménage). En 2006, le taux de pauvreté variait ainsi de 1,2% parmi les ménages de cadres administratifs et commerciaux des entreprises à 29,7% parmi les ceux des ouvriers non qualifiés de type artisanal, soit un rapport de 1 à près de 25 ! C'est l'incidence directe de la conjonction des écarts de salaires et de la fréquence très inégale du chômage et de la précarité entre ces catégories extrêmes. Notons aussi la fréquence importante de la pauvreté parmi les ménages d'agriculteurs (23,7%) et, dans une moindre mesure, parmi les ménages d'artisans et commerçants (17,9%); dans leur cas, sans pour autant nier du tout la présence d'un contingent non négligeable d'actifs à faibles revenus professionnels, il faut malgré tout suspecter un effet de sous-déclaration des revenus au fisc dont ces professions sont coutumières et dont elles conservent la possibilité, en dépit des progrès effectués dans la connaissance de ces revenus.

L'effet spécifique du chômage (on ne dispose malheureusement pas de données permettant de cerner celui de la précarité) se laisse clairement apercevoir : si seuls 6,4% des ménages de salariés en emploi et 17% de ceux des professions indépendantes en activité sont pauvres, c'est le cas de 35,5% (plus du tiers) des ménages de chômeurs. Le chômage accroît d'ailleurs de manière considérable le taux de pauvreté dans toutes les catégories sociales. Si la pauvreté est marginale parmi les ménages de cadres disposant d'un emploi (1,4%), elle concerne pas loin d'un de ces ménages sur cinq (17,9%) quand la personne de référence est au chômage; si le taux de pauvreté reste dans la moyenne des ménages parmi les ménages d'ouvriers tant que ceux-ci disposent d'un emploi (12,6%), il explose par contre dès lors



que ceux-ci se trouvent sans emploi pour concerner quasiment un ménage sur deux dans ce cas (49,4%); et la situation s'aggrave encore davantage dans le cas des ménages d'employés, puisque le taux de pauvreté y bondit alors de 12,7% à 60,2%, soit six ménages sur dix ! Au vu de ces chiffres, on comprend peut-être un peu mieux la véritable peur que la menace du chômage peut faire régner parmi les salariés et la fonction disciplinaire qu'exerce en silence, dans leurs rangs, la perspective de s'y retrouver.

Mais, si le chômage est à ce point facteur d'appauvrissement parmi les ouvriers et les employés, c'est aussi qu'il vient le plus souvent dégrader une situation antérieure déjà rendue médiocre par le faible niveau des salaires de ces catégories. On s'en rend compte lorsqu'on se penche sur les taux de pauvreté parmi les ménages selon les branches d'activité des personnes de référence. On découvre alors que c'est, outre dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (20,3%), dans l'hôtellerie-restauration (20,2%) et dans les services personnels et domestiques (28,2%) que se rencontrent les plus forts taux de pauvreté. Certes, dans ces deux derniers cas, la pauvreté résulte à la fois des bas salaires qui y règnent et de la fréquence des emplois à temps réduit et quelquefois même très réduits.

Il n'en est pas moins singulier de constater que ce sont là aussi deux branches d'activité qui se distinguent par la générosité dont elles sont les bénéficiaires de la part du fisc. Depuis le 1^{er} juillet de cette année, l'hôtellerie-restauration bénéficie d'une réduction du taux de TVA sur la vente de ses produits et services de 19,6 à 5,5%, en contrepartie d'un engagement à répercuter cette réduction sur leurs prix et à embaucher. Tout le monde peut constater ce

qu'il en a été du respect de ces engagements: autant dire que la différence (soit 600 millions d'euros) est allée directement des coffres du fisc dans les tiroirs-caisses des limonadiers et autres tauliers. Quant aux ménages qui s'assurent des services personnels et domestiques (travail ménager d'une bonne, nounou ou aide-scolaire pour les enfants, assistance aux personnes âgées dépendantes), cela fait des lustres que la régle-

mentation fiscale leur assure un bonus non négligeable sous forme d'une réduction d'impôts égale à la moitié des sommes ainsi dépensées dans la limite d'un plafond annuel qui est actuellement de 15 000 €. Mesure qui aura privé le fisc de 2,1 milliards en 2007 alors que le plafond en était encore limité à 12 000 €⁴.

C'est dire que, dans l'un et l'autre cas, le fisc assure l'entretien d'emplois qui génèrent des taux importants de travailleurs pauvres; et on pourrait en dire autant de tous les dispositifs d'allègement des cotisations sociales sur les bas salaires (inférieurs, selon le cas, à 1,3 fois ou 1,6 fois le SMIC) qui ont pour principal effet de bloquer les salaires à ces niveaux.

Alain Bihr

1) Sauf indication contraire, toutes les données de cet article sont extraites de la dernière mouture de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'INSEE portant sur les revenus de l'année 2006. On peut les trouver en ligne à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=ir-erfs2006

2) CERC, Les enfants pauvres en France, La Documentation française, Paris, 2004.

3) En moyenne, les revenus bruts d'activité représentaient 93 % des revenus disponibles des ménages en 2003. Cf. Jérôme Accordo et alii, "Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux. Une décomposition du compte des ménages" in L'économie française, édition 2009, Paris, Insee, 2009, page 83.

4) Assemblée Nationale, "Evaluations des dépenses fiscales à fort enjeux publiques", page 16. Consultable en ligne à l'adresse suivante : http://www.performance-publique.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/budget/approfondir/depensesfiscales_nichessociales/evaluationDFfortsenjeuxRAP2007.pdf

Après trois jours de débat, le Forum social des quartiers populaires (FSQP), réseau d'une quarantaine d'associations œuvrant dans les banlieues françaises, a acté son entrée en politique. Non sans difficultés.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de la rencontre publié sur www.mediapart.fr et signé Stéphane Allières.

Le forum social des quartiers populaires passe à l'acte politique

Accouchement difficile

Ils sont encore une soixante au moment de se séparer. Après avoir rangé les chaises, les tentes et les stands dans la grande cour du Petit-Bard de Montpellier (un quartier dont l'abandon social a été au cœur d'une forte mobilisation en 2004), ils se sont réunis une dernière fois. Pour décider enfin de franchir le pas.

Au cœur de la plus grande copropriété de France aujourd'hui sinistrée, l'ambiance se partage entre le morose et la révolte. Et malgré les éclats de voix, l'esprit de responsabilité a studieusement guidée environ 200 représentants d'une génération militante usée et pleine de ressentiment vis-à-vis d'une gauche accusée d'instrumentalisation et qui a trahi ses promesses...

L'accouchement est difficile, mais le processus de création d'un « mouvement politique des banlieues » est acté: une plate-forme programmatique a été rédigée par « ceux de Rhône-Alpes ». Concentrée sur 20 sujets et une trentaine de pages, elle sera discutée dans chaque ville du réseau et sera amendée d'ici le 25 novembre. A cette date, des « pré-Etats-général » seront organisés à la Bourse du travail de Saint-Denis, avant un congrès fondateur souhaité pour

février. Parallèlement, et malgré une grande défiance, le Forum social des quartiers populaires (FSQP) envisage de discuter avec d'autres partis de la gauche radicale et a envoyé une délégation participer lundi à une rencontre en vue des élections régionales organisée par le NPA, avec le PCF, le PG. En « observateurs », comme LO.

Chef de file du Mouvement immigration banlieue (MIB), Tarek Kawtari a pris soin tout le week-end que les débats ne tournent pas qu'autour des rancœurs passées envers ceux « qui n'arrêtaient pas de nous la faire à l'envers », recadrant les interventions sur la volonté de chacun de s'investir dans la sphère politique: « A chaque fois qu'on se retrouve [le FSQP a été créé en 2007], on fait un pas en avant et quatre en arrière. Mais aujourd'hui, il faut franchir LE pas, se dire qu'on y va, et décider comment on y va! Il faut le faire, pour que les partis ne viennent pas ici faire leur marché! En marge de l'événement, il estime le nombre de militants associatifs prêts pour l'aventure à « plus de 1.000 ».

Plus mesuré, Mohammed Mechmahe d'AC le Feu, n'en est pas moins déterminé: « On a connu 30 ans de désintégration en faisant confiance aux politiques. Maintenant, il nous faut créer un rapport de force qui nous permette de dire aux partis: "Arrête de croire que tu peux venir piocher, désormais tu causes à une institution! ". Comme le confie le Lyonnais Boualam Azahoum (DiverCité), « rien que pour nos parents, on se doit de laisser une trace concrète de notre engagement militant, qui a connu tant de désillusions ».

La réalité du mouvement

Longtemps taxé de communautarisme par le reste de la gauche, la réalité du mouvement offre une réalité bien plus métissée (l'assistance été loin d'être exclusivement maghrébine) aux revendications bien plus complexes, ainsi que l'ont montré les très nombreuses prises de paroles tout au long du week-end montpelliérain. Tour à tour, vieux routiers de l'associatif, jeunes du Petit-Bard venus par curiosité, femmes voilées comme femmes en débardeurs ont témoigné de leurs attentes po-

litiques.

Au centre des questions, des préoccupations touchant surtout à la vie quotidienne, chaque jour plus injuste: lutte contre les discriminations à l'emploi, contre les violences policières, contre l'abandon des services publics. Et un leitmotiv: « la réappropriation de la gestion des centres de décisions » du quartier par les habitants.

La référence à 1789 est revenue à plusieurs reprises dans les interventions. Comme quand un Montpelliérain « héritier de l'immigration » (selon la formule privilégiée) lança: « Vous êtes ici au cœur d'un système féodal, celui de George Frêche. Un système dont nous sommes les gueux. Pourtant, il y a ici au les gens les plus conscientisés de la République. Nous sommes les Sans-culotte pour qui la révolution française n'est pas terminée »

D'autres ont défini les contours d'une aspiration à un vote identitaire, au sens géographique du terme, comme Samir, qui lâche: « J'ai voté à chaque fois par dépit. J'aimerais pouvoir voter au moins une fois avec enthousiasme. Après tout, les chasseurs ils ont pu avoir à un moment des députés européens qui parlaient juste pour eux. Pourquoi on ne pourrait pas faire élire des gens dont on sait qu'ils connaissent nos quartiers ».

Le fait religieux est également présent dans les discours, mais il n'est ici qu'un sujet parmi d'autres. Les lois sur le voile sont dénoncées, comme le débat récent sur l'interdiction de la burqa. Aucun dérapage ou même allusion antisémite n'a été prononcée dans les interventions en soutien à la cause palestinienne, les revendications s'exprimant davantage en faveur d'une reconnaissance par les pouvoirs publics de « lieux de culte dignes, plutôt que des caves infectées de rats ».

Remobiliser

Eric, jeune militant parisien craint d'affronter une stigmatisation médiatique: « Dans les 24h suivant la création de notre parti, on va subir une attaque en règle, du genre "parti alquaido-intégriste", qu'il va falloir anticiper. Il va falloir compter nos alliés dans les médias, où s'en faire ». Abdelaziz, figure lyonnaise du FSQP et ancien des Indigènes de la République, lui répond: « Le côté mysogine, violeur et voleur, on nous la fera sans cesse. Mais on voit

L'ESPOIR DES PRIMAIRES



bien qu'on a dépassé la question blanc/noir ou la question laïque/musulman. Désormais on doit apparaître légitimes aux yeux des autres partis, car on a suffisamment de crédit pour aller devant les nôtres tout seul, sans les partis.»

Selon Salah Amokrane, ex-porte-parole des Motivé-e-s, «chaque association dans le FSQP a des priorités différentes, ce qui nous rend complémentaires sur un plan national. Dans certaines régions, l'accent est mis sur la question de l'immigration, dans d'autres ce sera la culture, la rénovation urbaine ou l'aide sociale». L'ancien élu municipal de Toulouse reconnaît les limites de l'engagement local: «On reste isolé et replié sur nos affaires de quartier, en délaissant le message global de l'inégalité en France.»

La naissance d'un mouvement politique structuré à l'échelle nationale donnerait plus de visibilité médiatique et pourrait légitimer les associatifs dans leur pari de se prendre en main politiquement. Mohammed Mechmache, qui avait été avec AC le Feu à l'initiative d'une campagne civique dans les banlieues avant la présidentielle de 2007, estime «possible de retrouver les mobilisations de l'époque, qui était fortement lié à l'hostilité envers Sarkozy, car on offre aux habitants l'occasion de voter en étant sûr de ne plus être confronté ensuite au manque de reconnaissance et de respect. Les bulletins de vote ne seront plus utilisés pour les partis actuels.»

Avec le NPA ?

Pour autant, des alliances électorales avec les partis politiques à la gauche du PS ne sont pas exclues, même si la méfiance reste de mise. La présence d'Olivier Besancenot et d'une quinzaine de militants du NPA, ainsi que d'un représentant de la Fédération, a agité les débats.

Face à certains militants ayant la colère à fleur de peau, la présence d'une quinzaine de membres de la commission "quartiers populaires" du NPA n'a pas été sans poser problème, notamment après les interventions de ceux-ci dans les débats. Au point qu'en début de soirée samedi, les esprits se sont sérieusement échauffés sur fond d'accusations d'instrumentalisation.

Tarek du MIB en est même presque venu aux mains avec «Nico de Marseille», par ailleurs fondateur d'un «lectif type LKP» dans les quartiers populaires phocéens, mal perçu par le FSQP. Après avoir tenu la comparaison dans la gueulante («Si tu veux à ce point qu'on se foute sur la gueule, viens, on y va!»), le militant NPA serre la main de son contradicteur et aborde un grand sourire, avant de demander où se trouve le bar: «Bien sûr c'est chaud parfois, mais on ne peut pas nous reprocher en même temps d'être absent et d'être présent Les excès de parole, d'un côté comme de l'autre, ce sont nos côtés méditerranéens. L'essen-

tiel, c'est de pouvoir parler politique de façon aussi passionnée, aux pieds d'immeubles désertés par les politiques...».

Auparavant, Olivier Besancenot a bénéficié d'une indulgence plus grande de la part des associatifs, visiblement davantage convaincus de la sincérité du porte-parole du NPA que de celle de ses militants. Lors d'une rencontre où il fut le seul avec Tarek Benhiba (de la Fédération) à avoir répondu présent (Alain Liptetz et Patrick Braouezec se sont décommandés le jour même), Besancenot a tenu un «discours de vérité» à l'égard de ceux qu'il dit vouloir considérer «comme des militants politiques, avec qui on peut parler d'égal à égal»:

«On ne veut pas péter plus haut que notre cul dans les quartiers, on vient modestement à votre rencontre sans contester votre volonté de ce que vous êtes déjà: un mouvement politique avec qui on veut discuter. On est sans doute maladroit, on ne fait peut-être pas toujours comme il faut, mais je ne viens pas ici pour vous enrôler ou me faire adouber. On pense seulement que vous avez toute légitimité à faire partie d'un bloc de la gauche radicale que nous souhaitons construire indépendamment du PS. Et puis vous savez, nous aussi au NPA on a parfois l'impression de se faire instrumentaliser dans les débats de la gauche traditionnelle».

Pour autant, l'heure n'est pas franchement à l'absolution pour une LCR qui avait alors refusé de prendre partie dans le débat autour de la loi sur le voile en 2004 (son slogan à l'époque était: «Pas besoin de loi pour combattre le voile»). Et les interpellations furent nombreuses, notamment sur la crédibilité de l'engagement anticapitaliste dans les quartiers. Tarek Kawtari lui reproche ainsi une différence de volontarisme politique, selon les sujets défendus:

«Le problème, c'est que pour se mobiliser pour la Poste ou les services publics, il y a toujours tout le monde, mais pour les bavures policières, il n'y a que nous! Au final, tu défends tes brebis

comme nous on défend les nôtres. La question, c'est de savoir si vous êtes prêt à nous aider dans nos mobilisations, en appuyant nos combats pour se réapproprier la gestion de nos quartiers. Mais ça veut dire que vous êtes prêts à dire avec nous que les centres Léo-Lagrange, les Maisons pour tous et les centres sociaux gérés à la sauce clientéliste, c'est fini!»

A une jeune femme voilée lui demandant quelle serait la position du NPA sur une loi interdisant la burqa, et après une relance d'une femme non-voilée, Besancenot bottera en touche, préférant réfuter les accusations de prudence sur les questions de diversité sur les listes électorales: «Je suis lucide sur les errances d'une partie de la gauche radicale. J'ai entendu ce qui a pu y être dit pour expliquer qu'Omar Slaouti, notre tête de liste en Ile-de-France aux européennes, avait fait le moins bon score...»

Face à celui qui lui demande de prioriser ses luttes en faveur des banlieues («On ne peut pas parler d'égalitarisme aux gens des quartiers. Ce qu'ils attendent, c'est qu'on rattrape d'abord le retard perdu...»), Besancenot estime que «le meilleur moyen de tout foutre en l'air, c'est de se monter les uns contre les autres. Ce qu'il faut, c'est que chacun vienne avec ses priorités, qu'on puisse les confronter et se battre ensemble pour tout le monde».

Nordine Iznasni (autre "vedette" du MIB) ne dit finalement pas autre chose, appelant à dépasser les oppositions du passé: «Oui il y a eu des comportements innommables, mais nous aussi on a fait des fautes. On a longtemps été tout seul, et ça explique aussi notre intransigeance ou nos énervements. Mais aujourd'hui, j'entends qu'on nous propose des choses, et qu'on dit vouloir nous considérer avec respect. Alors, réussissons d'abord notre convergence entre nous, assos des quartiers, et puis participons aux discussions, car on est de gauche, ça c'est clair. Et au NPA et à la Fédération, il y a des hommes et des femmes qui valent le coup qu'on essaie de travailler ensemble».

Les classes et quartiers populaires

Paupérisation, ethnicisation et discrimination

Médias dans un vocabulaire à base d'euphémismes : les "cités" et les "banlieues" en lieu et place de "quartiers populaires", les "jeunes", les "bandes", etc. en lieu et place de "noirs" et "arabes". Depuis plusieurs décennies se construit ainsi une image de nouvelles classes et de nouveaux territoires dangereux. Le discours idéologique masque les processus en œuvre depuis plusieurs décennies dans les classes et les quartiers populaires : paupérisation, précarisation, ghettoïsation et ethnicisation.

Les quartiers et milieux populaires sont loin d'être des territoires de "nouveaux barbares" d'une part et des déserts politiques d'autre part. Ils sont le reflet d'une inégalité sociale croissante et d'une tentative d'y répondre par l'action militante.

Au moment où nous sommes plongés dans une nouvelle crise économique qui ne peut qu'accroître les inégalités, cet ouvrage nous montre les ruptures nécessaires pour comprendre la réalité et pour pouvoir la transformer.

"Les classes et quartiers populaires - Paupérisation, ethnicisation et discrimination" de Saïd BOUAMAMA est paru aux Editions du Cygne. ISBN 2849241296 . 22 euros.

La meilleure contribution au «débat» sur l'identité nationale :

Mener le combat avec les sans-papiers

Communiqué de la CNSP

Dans un communiqué la Coordination Nationale des Sans Papiers (CNSP 25, rue François Miron, 75004, Paris – fax : 01.44.61.09.35 – courriel : coordonatsanspap@wanadoo.fr) rappelle les intentions de la droite qui organise un «débat» sur l'identité nationale :



«Après la rafle des réfugiés Afghans dans la jungle de Calais, après la barbarie de la déportation vers un pays en guerre, après le lapsus révélateur quand il y en a un ça va, c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a problème, après la loi sur l'immigration choisie qui permet de trier les étrangers comme des marchandises, après la chasse aux sans papiers traqués, piégés, expulsés, après l'insulte de racaille adressée aux habitants des quartiers populaires, après le dénigrement qui discrimine la France, on l'aime ou on la quitte (...) voilà la grande interrogation sur l'identité Française agitée en cette veille d'élections régionales par une droite de plus en plus aux abois. (...)

Une partie de la droite, celle qui est aujourd'hui au pouvoir, ne fait que singer Le Pen et le Front National (FN), lequel n'a cessé de propager que «les africains... c'est l'invasion», que les «hôpitaux parisiens sont occupés aux trois quarts par des étrangers, laissant aux parisiens, et donc à tous les français, le seul droit d'aller consulter les sorciers de Ouagadougou»

Le Figaro Magazine prétendait même révéler «pour la première fois les chiffres secrets (!?) qui dans les trente années à venir mettront en péril les identités nationales et détermineront le sort de notre civilisation»; «serons-nous encore français dans trente ans?» se demandait-il.

Même la gauche socialiste n'a pas échappé à cette dérive quand elle répétait que «Le Pen pose un vrai problème, mais apporte de fausse solution» ou «la France ne peut accueillir toute la misère du monde» (Michel Rocard).

Pour la CNSP, la nation, l'identité nationale est une catégorie historique de l'ère moderne qui n'est pas figée, fixée une fois pour toute, mais évolue en intégrant notamment un peuplement nouveau. (...)

Sarkozy déclare que «la terre fait partie de l'identité nationale», alors les quartiers populaires font-ils partie de cette «terre d'identification» ?

La devise Liberté, Égalité, Fraternité résulte de conquêtes démocratiques du peuple tant en 1789, 1793, 1871 lors de la Commune, 1936, dans la Résistance contre l'occupant Nazie et en 1968, etc. Mais à tous ces combats ont participé et payé un lourd tribut les immigrations successives. (...)

Ce débat sur l'identité nationale reflète les résistances réactionnaires de l'élite gouvernante à accepter une

LA TERRE NE MENT PAS!



France devenue de fait multicolore, multiculturelle et multi-religieuse. Cette provocation a un autre but : diviser les travailleurs de toutes couleurs, de toutes origines, de toutes cultures et de toutes religions, avec ou sans religion, avec ou sans papiers face à la broyeuse sociale patronale amplifiée par la crise systémique actuelle du capitalisme.

Voilà pourquoi la CNSP appelle à l'unité des travailleurs et du peuple de France, à l'unité des syndicats, des associations, des forces politiques pour dire : assez de poison raciste, nous voulons vivre ensemble dans l'égalité des droits pour tous.

La coordination conclue en appelant à une manifestation des Sans Papiers le 14 novembre à Paris sur les revendications suivantes :

Abrogation des lois racistes Pasqua/Debré/Chevènement/Sarkozy/Hortefeux/Besson - Arrêt de la chasse à l'humain étranger et de la politique des quotas d'expulsions - Fermeture des Centres de Retention - Arrêt des expulsions - Régularisation de tous les sans papiers - Suppression de l'appellation "Ministère de l'identité nationale" - Égalité des droits

Solidarité avec les travailleurs-euses

«sans-papiers» en grève.

Dans le prolongement du mouvement engagé le 15 avril 2008, 3000 travailleurs-euses sans papiers du nettoyage, de la sécurité, de la restauration, de la construction, de l'intérim... ont entamé une grève le 12 octobre 2009 sur leur lieu de travail ou sur leur secteur d'activité (siège de fédération patronale ou grande entreprise), pour gagner leur régularisation administrative et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ces travailleurs-euses sont nombreux et indispensables dans certains secteurs de notre économie (bâtiment, travaux publics, nettoyage, sécurité, restauration, intérim, aide à la personne, agro-alimentaire, confection...). La plupart paient des impôts, cotisent (retraites, maladie, chômage...). Ils ne prennent le travail de personne et bien souvent l'exercent dans des conditions

particulièrement pénibles, parce que sans droit.

Nettoyage, bâtiment, restauration... les secteurs qui profitent le plus de l'exploitation de cette main d'œuvre sans droits, sont les plus touchés et des dizaines de lieux de travail sont occupés dans l'indifférence médiatique.

Le syndicat du Nettoyage de la CNT est parti prenante de ce mouvement de grève. Ainsi ses syndiqués sans-papiers de la société ISS, un des leaders du secteur, sont en grève depuis mi-octobre. Ils ont occupés le 18/10/09 le hall de la cité des sciences qui sous-traite des activités à de multiples entreprises abusant du statut de leurs salariés pour mieux les réduire au silence et les priver de nombreux droits. Depuis le 23/10/09, ils occupent directement le siège de leur employeur dans le 12^e arrondissement de Paris. A chaque fois ils doivent résister à une forte pression tant policière, expulsion de la cité des sciences par les CRS et arrestations de militant le 26/10, que patronale, menaces constantes des vigiles au siège d'ISS. Ils restent malgré tout plus que jamais déterminés à faire valoir leur droit ! Le 26, ce sont quarante salariés de la société Effi service à Argenteuil qui pour les mêmes raisons ont occupé le siège de la société.

La CGT, la CFDT, L'Union syndicale Solidaires, la FSU, l'UNSA, la Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, le Réseau Education Sans Frontières, Femmes Egalité, Autrement et Droits Devant se sont adressés par courrier au Premier ministre, le 1er octobre 2009, pour demander une circulaire ministérielle afin de permettre la régularisation de tous ces salarié(e)s. Une pétition est en ligne sur <http://www.travailleurssanspapiers.org/phpPetitions/>

Représentativité des syndicats : un autre point de vue

Je réagis à la série d'articles «*Dérives du syndicalisme, ou syndicalisme à la dérive ?...*» parus dans le numéro 207 d'ACC. Je suis militant syndical depuis plus de trente ans dans la métallurgie en Ile de France et je travaille chez un fournisseur pour l'automobile (cela va mal...).

Que les choses soient claires : je suis d'accord avec le deuxième paragraphe de l'introduction et pour les connaître de l'intérieur, je sais que le jour de la révolution nous aurons contre nous les appareils syndicaux. Le but de ces articles n'est pas de se décerner des brevets de révolutionnaire mais d'examiner en quoi la loi sur la représentativité syndicale améliore, ou non, la représentation des travailleurs.

Remarques sur l'introduction

Je ne comprends pas pourquoi vous écrivez : «*au-delà d'éléments un peu technique et juridiques, c'est la casse des acquis et des droits sociaux ... qui se profile.*» Justement l'essentiel de l'accord, suivi de la loi pour qu'il soit appliqué, ne peut être que technique et juridique car il modifie les critères de représentativité des syndicats en France. Le changement est fondamental : on passe d'une représentativité donnée par l'Etat à une représentativité basée sur le vote des travailleurs. Ce qui devrait réjouir tous les révolutionnaires. Quand à la casse des acquis et des droits sociaux elle n'a malheureusement pas attendu 2008 pour commencer.

Par exemple le principe de faveur, évoqué dans le premier article, n'est plus appliqué depuis au moins les lois sur les 35 heures qui prévoyaient que des accords de branches pouvaient déroger, sur certains points, à la loi. Depuis ce sont des accords de branches qui prévoient des dérogations possibles dans des accords d'entreprise et l'article 17 de l'accord, même s'il est regrettable, n'innovait en rien cette pratique. Là on rejoint la représentativité, car qui peut signer ces accords ?

Un petit rappel de ce qui s'appliquait dans le privé

Avant la loi d'août 2008, n'importe quel salarié d'une entreprise pouvait se faire désigner Délégué Syndical par une des 5 confédérations dites représentatives. A ce titre il avait droit à un local, à des panneaux d'affichage, à distribuer des tracts et, plus dangereux, à signer des accords d'entreprise qui s'appliquaient à tous les travailleurs de l'entreprise. Ces droits lui étaient acquis même s'il était le seul adhérent de son syndicat et même s'il faisait des scores dérisoires aux élections. J'en connais qui ne se présentaient même pas aux élections. Les cas sont nombreux où se sont les patrons qui suscitaient et manipulaient des délégués syndicaux. Même chose pour les Conventions Collectives.

Par exemple, il y a quinze ans le GIM (syndicat de nos patrons) a signé un accord avec FO qui désindexait notre prime d'ancienneté des salaires minis de notre Convention. Depuis la valeur de cette prime a fortement baissé. On pourrait multiplier les exemples tant ce système profitait aux patrons.

Ce qui a changé avec l'accord

Avec la nouvelle loi un syndicat doit dépasser 10% des voix aux élections du Comité d'Entreprise pour être représentatif et profiter des avantages que cela entraîne. On peut toujours discuter les seuils, mais dans une boîte si une équipe syndicale ne fait pas 10% des voix des travailleurs, alors il est normal qu'elle ne puisse se prévaloir de représenter ces mêmes travailleurs. **Mais désormais, et c'est l'essentiel, la représentativité des syndicats se basera sur le vote des travailleurs.**

Remarques sur l'article de « l'émancipation »

La représentativité se mesure, par la collecte des votes, aux niveaux de l'établissement, de l'entreprise, de la branche et de l'interprofessionnelle. Et à chaque niveau on sait quels sont les syndicats qui peuvent signer des accords. Il n'y a pas d'embrouille. C'est faux d'écrire que le Délégué Syndical doit être élu. Il doit simplement avoir eu personnellement plus de 10% des voix au CE ou aux DP (titulaire ou suppléant). De toute façon un grand nombre de Délégués Syndicaux se font déjà élire ce qui leur donne une certaine caution face au patron. Quand aux DS qui ne feraient pas 10%, là aussi il est normal qu'ils ne puissent se prévaloir de représenter les travailleurs.

Je suis d'accord avec le dernier paragraphe sur les AG mais je ne vois pas ce qu'il vient faire là. Organiser des AG ne sera pas plus difficile ni plus facile avec cette nouvelle loi qu'avec l'ancienne.

Remarques sur l'article du bulletin « Echanges »

S'il est vrai que le passage de un à deux ans pour la durée du mandat des délégués du personnel n'a pas rencontré d'opposition, par contre le passage à quatre ans a soulevé de nombreuses protestations dans le monde syndical. Il est faux de dire «*pas un syndicat même de base n'a protesté*». Par exemple mon syndicat impose toujours à nos Délégués Syndicaux lors des négociations des protocoles électoraux de maintenir la durée à deux ans. Et souvent nous y arrivons. Quand aux résultats à la SNCF on ne va pas pleurer quand la FGAAC, FO, la CGC et la CFTC disparaissent. Qu'ailleurs les syndicats corporatistes subissent le même sort ne peu que donner de l'espace aux syndicats combattifs. Le dernier paragraphe est assez pertinent.

Voilà chers camarades mes réflexions sur le sujet. Salutations révolutionnaires.

Michel ULRICH

Le texte que nous publions ci-dessous date de juillet dernier. Il est toujours d'actualité. Rédigé par la Fédération communication-culture –spectacle de la presse et des médias de la CNT (Contacts : www.cnt-f.org/sipm - presse.rp@cnt-f.org - 01 43 72 09 54) il décrit le lien entre les statuts, les conditions de travail des salariés des médias d'une part, et la liberté d'expression d'autre part. L'analyse se termine par les revendications de la CNT dans ce secteur professionnel. Le rapport de force pour qu'elles aboutissent sera difficile à créer sans un puissant mouvement d'ensemble qui seul pourrait libérer les moyens d'information du joug de la propriété privée.

Salariés de la presse et des médias : unis contre la casse sociale !

Destruction des acquis sociaux

Les salariés de la presse et des médias sont depuis quelque temps dans le collimateur. Quasiment aucun groupe, aucun titre, aucune rédaction, aucun métier n'y échappe. Entre les plans sociaux massifs, les départs soi-disant volontaires ou à la retraite non remplacés, ceux qui restent croulent sous la charge de travail, mettant en péril la qualité de l'information délivrée.

La crise économique est aujourd'hui le prétexte idéal des patrons pour accentuer cette destruction des entreprises de presse et médias ainsi que pour refuser toute forme d'augmentation de salaire. Avec derrière l'appétit sans cesse croissant des actionnaires, qui ne pensent qu'à augmenter leurs dividendes à court terme.

Et quand ce n'est pas la crise économique, c'est au nom du progrès et de la rentabilité que le patronat impose de nouveaux logiciels d'automatisation des tâches, la mutualisation des équipes (donc la réduction des effectifs mais aussi la destruction des équipes rédactionnelles et du principe d'attachement à un ouvrage ou un titre). Sans oublier la course au numérique, dont l'objectif annoncé est la recherche de publicité (c'est encore à prouver), l'économie de moyens (ça, c'est sûr.).

Mais la conséquence encore une fois est la destruction des acquis sociaux (aucune classification claire pour les salariés de la presse Web, salaires au rabais, suppression des correcteurs, maquettistes, ou photographes, etc.) et l'uniformisation de l'information. Tant sur le fond, car le format Internet n'a rien à voir avec le format papier, notamment en terme d'enquête et de recherche d'information poussée, en terme de mise en page, d'illustration. Bref de qualité et de clarté de l'information donnée.

Ces stratégies patronales de course aux profits contre les droits sociaux et la qualité de l'information s'accompagnent d'un développement sans limite de la précarité : piges, intérim, CDD, voire utilisation abusive du droit d'auteur ou des honoraires, tout est bon pour

«flexibiliser» et remettre en cause la stabilité de l'emploi, les conditions de travail et par conséquent les possibilités de mobilisation collective. Concrètement, ces précaires offrent bien des avantages aux patrons de presse. Les directions des médias s'en servent joyeusement en ce moment : ces salariés au rabais sont d'abord des variables d'ajustement. Il suffit de fermer les robinets des commandes d'articles, ce qui met sur le carreau des pigistes, souvent sous le seuil de pauvreté. Certaines rédactions diminuent autoritairement les tarifs pratiqués, divisés par deux dans certains cas. À prendre ou à laisser.

Secteur privé comme secteur public

Un processus qui touche certes le secteur privé, mais également les médias de service public. Depuis l'audiovisuel public jusqu'à l'AFP en passant par la presse territoriale (journaux municipaux par exemple). Entre réduction des budgets, casse des statuts, non remplacement des départs en retraite, développement de la précarité et mise sous tutelle du pouvoir politique, l'information de service public est largement mise à mal.

Les conséquences directes de toutes ces attaques du patronat sont les plans

sociaux à répétition et autres attaques des accords d'entreprise existants. Ainsi de beaucoup d'entreprises:

* RFI avec un plan social de 206 suppressions de postes;

* Wolters Kluwer France (Liaisons sociales, Lamy, etc.) avec quelque 240 postes détruits;

* Impact médecine qui, de LBO en LBO, annonce encore 7 à 8 licenciements;

* l'ex-groupe Tests (aujourd'hui sous la coupe de Next Radio) avec plus de 30 postes en moins, deux ans à peine après un rachat et un PSE avec plus de 100 licenciements;

* France Télévision avec 900 départs à la retraite non remplacés;

* 20 minutes, où un plan prévoit le non renouvellement de tous les contrats à durée déterminée (CDD) des deux rédactions - du Web et du papier -, soit 18 postes;

* Métro, avec une dizaine de licenciements en décembre 2008;

* Motor Presse (Moto journal, Golf magazine, L'Automobile magazine, etc.), qui projette de mettre en place un plan de restructuration et d'économies qui va passer par l'arrêt, le repositionnement ou la vente de cinq de ses titres, entraînant la suppression de 34 postes (sur un effectif de 240 personnes environ) et la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi;

* Lagardère Active, qui après 190 suppressions en 2008 et le gel des salaires et des embauches en 2009, voudrait remettre en cause les 35 heures et les congés payés, afin entre autres d'éliminer un maximum de précaires;

* Milan Presse (Bayard), avec plus de 40 départs et la fermeture de plusieurs titres dont Les clés de l'actualité et Les clés de l'actualité junior;

* sans compter les plans d'économies en cours ou passés ou prévus chez L'Express-Roularta, Mondadori (ex-Emap), Prisma Presse, etc.

* et dans la presse quotidienne régionale : EBRA - Est-



Bourgogne-Rhône-Alpes -, le premier groupe de presse quotidienne régionale en France (Est républicain, DNA, etc.) est détenu par la banque Crédit mutuel; le numéro deux du groupe Sipa (Le Courrier de l'Ouest, Le Maine Libre, Publihebdos, Ouest France, La Presse de la Manche, Le Marin) a évoqué en comité de groupe du 24 avril 2009 une «adaptation des dépenses au niveau des recettes d'aujourd'hui».

Les revendications de la CNT

Face à cette situation, nombreux sont les débrayages, les grèves d'un jour, de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines comme à RFI. Nombreuses sont les mobilisations ponctuelles, groupe par groupe, titre par titre.

N'est-il pas temps enfin que tous les travailleurs de la presse et des médias s'unissent pour s'affronter ensemble aux patrons et actionnaires qui suivent tous la même logique ? Le SIPM-CNT appelle l'ensemble des sections syndicales, syndicats, fédérations et salariés non syndiqués de la presse et des médias, en dehors de tout corporatisme et tout sectarisme, à défendre de manière unitaire et déterminée nos emplois, nos conditions de travail, nos métiers et ainsi la qualité de l'information et sa diversité !

Vers un boomerang revendicatif !

* La reconnaissance claire par le patronat que la qualité de notre travail, et donc les conditions et moyens dans lesquels nous l'exerçons avec les investissements nécessaires, doit être la priorité de toute stratégie, avant les enjeux strictement financiers de rentabilité à court terme.

* Le retrait de tout projet de licenciement, via un PSE ou une fausse GPEC. S'il y a des économies à faire, elles doivent concerner les responsables réels des problèmes de l'entreprise et leurs privilèges comme les voitures de fonctions, les compléments de salaires, etc.

* La redistribution des richesses en luttant contre les inégalités de revenus: suppressions des primes au résultat, stock-options et retraites chapeau des cadres dirigeants; priorité aux augmentations collectives, avec le blocage de tous les salaires supérieurs à 3 500 euros net et l'établissement immédiat d'un salaire minimum à 1 700 euros net.

* La réduction du temps de travail sans réduire le salaire (aller vers les 32 heures sur 4 jours); pour garder une charge de travail identique, embauche en CDI du nombre de personnes nécessaire, notamment des CDD, intérimaires, pigistes et autres salariés précaires qui le souhaitent.

* L'annulation de l'«accord» général «pigiste» presse écrite du 7 novembre 2008, et l'application stricte de la loi Cressard de 1974.

* L'abrogation de la loi Hadopi et notamment de l'amendement Kert (député UMP des Bouches-du-Rhône) qui modifie le Code du travail et peut autoriser les patrons de presse à demander aux journalistes de travailler pour l'ensemble des supports de leur titre (papier, télévision, site Internet, radio, etc.).

Celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu !

CNT - Secrétariat confédéral - relations avec les médias 33 rue des Vignoles 75020 PARIS



Un docteur de Vitry s'oppose aux dérives libérales et à ses conséquences désastreuses. Il est soutenu par le Syndicat de la Médecine Générale.

Cette action fait penser à celle des «désobéisseurs» à l'Education Nationale (voir ACC n°207 -Août - Septembre 2009). Vous devriez la suggérer à votre généraliste s'il n'y a pas songé, ce qui est assez probable...

Le Syndicat de la Médecine Générale apporte son soutien au Docteur Poupardin

Le Docteur Poupardin, médecin généraliste à Vitry, a été convoqué le 8 octobre 2009 par sa Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Elle lui reproche, pour ses patients en Affection de Longue Durée (ALD), de placer tous les médicaments dans la partie supérieure de l'ordonnancier bizona prise en charge à 100%. C'est pour lui, une façon de s'opposer au morcellement comptable des malades et aux attaques qui sont faites à l'accessibilité aux soins.

Comme le Docteur Poupardin, nous sommes tous les jours témoins des difficultés croissantes d'accès aux soins de nos patients et des atteintes à leur santé⁽¹⁾.

Ils subissent des restes à charge de plus en plus importants : forfait de 1 euro, franchises médicales, forfait sur les soins lourds, augmentation du forfait hospitalier, dépassements d'honoraires «sauvages», fermeture de services publics hospitaliers... Et en menace pour demain : déremboursement de médicaments utiles, fiscalisation des indemnités journalières lors des accidents de travail, extension du délai de carence des indemnités-maladie à 4 jours, extension de la pratique des dépassements d'honoraires avec le secteur optionnel...

Comme le Docteur Poupardin, nous faisons partie des médecins généralistes qui ne pouvons fermer les yeux quand nos patients ont des difficultés d'accès aux soins ou y renoncent.

Nous continuerons à dénoncer les entraves à l'accès aux soins.

Nous continuerons à mettre en oeuvre tout ce que nous pouvons pour que nos patients se fassent soigner : pratique du tiers payant, orientation vers des spécialistes à tarifs opposables, vigilance dans la prescription de thérapeutiques remboursables, demande de prise en charge en ALD. Nous continuerons également à nous considérer en «état de nécessité» quand nous mettrons «remboursables à 100 %» aux médicaments de nos patients qui ne pourront se les payer. Nous savons en effet qu'un patient diabétique, qui ne peut acheter ses médicaments pour un ulcère de jambe, va voir sa santé s'aggraver.

Contacts : Patrick Dubreil 06 32 70 92 37. Marie Kayser 06 86 55 80 02.

Didier Ménard 06 07 16 57 78.

Syndicat de la Médecine Générale, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff

Tél. : 01 46 57 85 85 - Fax : 01 46 57 08 60

e-mail : syndmedgen@free.fr - site : <http://smg-pratiques.info>

1) En 2006 plus de 7% des français n'avaient aucune couverture complémentaire, taux variant de 3% à 14% selon le revenu des ménages; 14% des patients avaient renoncé à se soigner sur les douze derniers mois pour des raisons financières, score monté à 32% pour les personnes sans couverture complémentaire. Enquête Santé protection sociale de l'IRDES, 2006: <http://www.irdes.fr/EspacePresse/CommuniquésDePresse/ComPresseAutre/Dossier-PressesESPS2006.pdf>

Harcèlement, une politique d'ensemble

Dans l'éditorial de votre numéro d'octobre (n°208), vous mettez l'accent sur des objectifs de productivité et de qualité comme principales origines des techniques du management en férocité. Sans doute, mais pas seulement. J'ai fait une longue expérience de la dégradation des relations dans l'entreprise, avec la très nette transition entre direction du personnel et "gestion des ressources humaines" (l'expression traduit la rupture avec la culture du vivant), cela dans un lieu où la production n'a pas changé de nature : le spectacle. Certes, des techniques ont évolué (comme toujours), mais cela n'explique en rien le passage de la confiance dans le métier des personnes responsabilisées au mépris généralisé, au déni, au harcèlement. Bien au contraire puisque l'on est passé, parallèlement, de la motivation de chacun et de tous à une démobilitation chronique, et pire. D'autant que, là, la production a beaucoup baissé durant cette période (beaucoup moins de spectacles montés).

La dégradation dans ce lieu protégé des enjeux de la compétitivité productiviste a simplement accompagné la dégradation générale. Généralement planifiée. Et, comme partout ailleurs, elle a été extrêmement contreproductive. Quand je suis entré dans l'entreprise, tout le monde appelait affectueusement celle-ci "la maison". Quand je l'ai quittée dans les conditions d'un harcèlement aggravé, il y avait longtemps que les figures s'étaient allongées. Hors les équipes de direction technocratiques et nomades, toutes étrangères au spectacle, même ceux qui s'étaient distingués en aidant servilement à la dégradation n'avaient plus qu'une envie : partir dès que possible.

Dans toutes les facettes de mon métier, y compris en matière de sécurité (légionellose, amiante, autres polluants, 30 ans de travail dans ce domaine), j'ai été soumis à des difficultés croissantes, à un blocage de carrière puis à un bel et bon harcèlement. La logique de tout cela est très étrangère au bon fonctionnement des installations, au soucis des règles élémentaires de la santé des personnels et du public, aux objectifs de qua-

lité, à l'économie des budgets publics, etc. Certes, nous entendions parler d'économies budgétaires, mais toujours réalisées au détriment de l'essentiel : la reconnaissance et les salaires dus aux personnels, la sécurité, les objectifs de qualité. Pendant ce temps, l'argent public coulait dans le budget de l'alourdissement continu de la bureaucratie des "ressources humaines", dans des festivités réservées, dans les poches d'entreprises prestataires de services aux compétences incertaines qui réalisaient les travaux les plus fantaisistes (1), etc.

Rien de rationnel dans cette politique. Rien que de l'inavouable.

Comme dans les autres entreprises et administrations, la "gestion des ressources" par la remise en cause permanente, le déni et le mépris a pour principal fil conducteur la captation et la capitalisation des derniers pouvoirs d'être et d'agir qui, dans l'organisation précédente du travail, étaient laissées au professionnel. Celui-ci pouvait toujours se raccrocher à son métier, à son expérience, au travail bien fait, et se

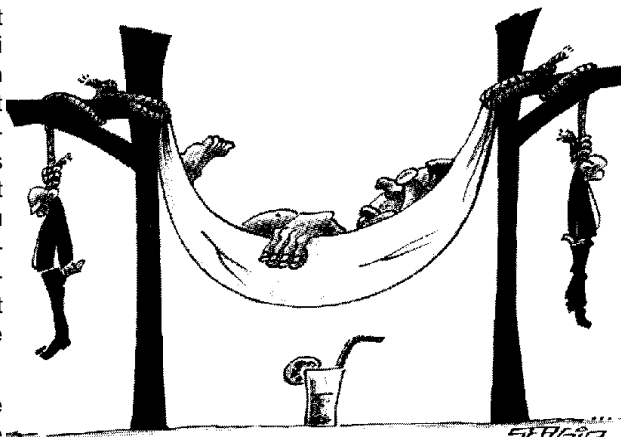
élémentaires d'un métier et refusaient d'entendre les démonstrations. Dominer pour dominer. Dans tous les secteurs, dans l'administration, l'entreprise, dans toute la société, cette pathologie s'est considérablement accrue avec l'installation de l'ultralibéralisme capitaliste (je tiens la domination pour l'acte premier du capitalisme).

D'expérience en expérience, du mouvement écologiste saboté à la vie professionnelle également saccagée, j'en suis arrivé à constater un harcèlement s'étendant bien au-delà de l'entreprise, un **harcèlement généralisé** étendu à l'ensemble social pour le faire tenir tranquille en cassant les dynamiques et les personnalités – et, d'abord, les plus fortes (lanceurs d'alerte, militants, défenseurs du bon métier et du droit...). J'ai écrit là-dessus "L'entrave hiérarchique" et "Harcèlement, désagrégation sociale et survie" (sur le blog).

La totale incompréhension des dynamiques holistes propre à la culture émiétée d'aujourd'hui a produit des phénomènes que n'avaient pas prévus les saboteurs des dynamiques sociales positives dans la société comme dans l'entreprise. Les individualisations, désolidarisations, abandons, élimination des esprits critiques et des résistants, et autres trahisons de l'intérêt général, ont échappé aux hiérarchies qui les ont imposés. Ils se sont mués en maelström de dynamiques destructrices hors de tout contrôle.

L'auteur de ce texte, **Alain-Claude Galtié**, a créé un **blog d'infos («La tête à l'envers»)** que nous vous invitons à consulter à l'adresse : <http://naufirageplanetaire.blogspot.com>

DARCOS CONTRE LE STRESS AU TRAVAIL



réserver un espace suffisant pour s'affirmer un minimum. C'est fini depuis longtemps. J'ai pu côtoyer des hiérarques administratifs qui prétendaient étendre leur domination sur chaque acte des différents métiers exercés dans l'entreprise, jusqu'à éliminer et remplacer l'ingénieur conseil dans les domaines où ils ne savaient strictement rien. Ils pouvaient contester sans ciller les bases

(1) Juste un exemple accessible au non professionnel : l'une de ces curieuses entreprises extérieures, un bureau conseil en gestion des systèmes a passé près de deux mois à s'efforcer d'entrer de très nombreuses données dans un programme informatique dont il n'avait pas acheté la licence. Il n'avait entre les mains que la version démonstration. La suite a été à la mesure du début.

Rencontres et lectures à contre courant

Les nouveaux intellos précaires

Précaires de la presse ou de l'édition, enseignants ou chercheurs jetables, architectes sous-payés ou stagiaires au musée, depuis 2001, avec la sortie du livre d'Anne et Marine Rambach, ils portent un nom : les Intellos précaires. Une population au destin paradoxal : diplômée et compétente, studieuse et créative, elle vit, pas toujours mal, dans des conditions de grande précarité - avenir incertain, revenus fluctuants, déni de droits. Malgré une couverture sociale minimale ou inexistante, les intellos précaires continuent à exercer ces métiers qu'ils ont choisis par passion. On annonçait leur disparition : les baby-boomers partant à la retraite, les OS de l'intellect n'allaient pas tarder à prendre leur place et, enfin, s'embourgeoiser. Mais non. Les plans de titularisation de la fonction publique ont fait long feu, les postes abandonnés par les jeunes retraités sont supprimés, et puis, surtout, les entreprises et les institutions ont pris goût à cette main-d'œuvre si flexible et si économique. La précarité a le vent en poupe. Mal défendus par les syndicats, jusqu'où iront les intellos précaires dans la soumission et la paupérisation ? Réforme de la recherche, réforme des universités, réformes de l'audiovisuel, réforme de la presse écrite, les intellos précaires sont au cœur de l'actualité. Le savent-ils ? Qu'en pensent-ils ? Vont-ils se faire entendre un jour ? Une enquête à vif, fouillée, et souvent drôle.

«**Les nouveaux intellos précaires**» d'Anne et Marie Rambach est paru aux Editions Stock. 448 pages. 22,50 euros.

Moments politiques

La politique par moments. Un moment, ce n'est pas simplement un éclat fugitif, c'est un autre poids jeté dans la balance où se pèsent les situations et se comptent les sujets aptes à les saisir, c'est l'impulsion qui déclenche ou dévie un mouvement, une possibilité de monde qui se rend perceptible et met en cause l'évidence d'un monde donné. La pensée politique est inséparable de la scansion de ces moments.

Depuis trente ans la contre-révolution intellectuelle a cherché à transformer toutes les luttes sociales et les mouvements d'émancipation du passé en prodromes du totalitarisme, toutes les affirmations collectives opposées au règne des oligarchies économiques et étatiques en symptômes d'égoïsme et d'arriération. Les interventions ici réunies veulent à l'inverse rendre sensibles les ruptures que les inventions égalitaires opèrent dans le tissu de la domination. Elles n'apportent pas le point de vue du savant ou du moraliste, mais seulement une contribution individuelle au travail par lequel individus et collectifs sans légitimité s'appliquent à redessiner la carte du possible.

«**Moments politiques**» de Jacques Rancière est paru aux Editions de la Fabrique. 240 pages. 15 euros. ISBN 978-2-35-87200-14

De la servitude moderne

Effectuant une critique radicale de la société qu'il nous faut combattre, «**De la servitude moderne**» est un film documentaire de J.F. Brient et V.L. Fuentes. C'est un brûlot de 52 minutes dans la tradition pamphlétaire française.

L'objectif central de ce film est de mettre à jour la condition de l'esclave moderne dans le cadre du système totalitaire marchand et de rendre visible les formes de mystification qui occultent cette condition servile.

Pour en savoir plus, vous pouvez lire l'article de wikipedia à l'adresse suivante :

http://fr.wikipedia.org/wiki/De_la_servitude_moderne et vous pouvez télécharger le film avec tous les renseignements sur <http://www.delaservitudemoderne.org/>. Vous pouvez le faire circuler, le copier ou le projeter. Il est totalement libre de droits. Il appartient à ceux qui voudront bien s'en saisir pour le jeter dans le feu des combats.

Bidoche

«**Bidoche**» avec le sous-titre : «**L'industrie de la viande menace le monde**» de Fabrice Nicolino est édité chez LLL (les liens qui libèrent), une nouvelle maison d'édition. Ce livre sur la viande commande du temps, et de la réflexion. Comme le dit l'auteur : «*Peut-être est-ce une mauvaise idée de le signaler d'entrée, à l'heure d'Internet et du zapping tous azimuts* ».

Comment des animaux sont-ils devenus des morceaux, des choses, des marchandises ? Pourquoi inventent-on chaque jour de nouvelles méthodes pour «fabriquer» de la «matière» à partir d'êtres vivants et sensibles ? Pourquoi leurs laboratoires sont-ils aussi anonymes que secrets ? Pourquoi l'industrie de la bidoche est-elle dotée d'une puissance qui cloue le bec de ses rares critiques ? A la suite de quelle rupture mentale a-t-on accepté la barbarie de l'élevage industriel ? Pour quelle raison folle laisse-t-on la consommation effrénée de ce produit plein d'antibiotiques et d'hormones menacer la santé humaine, détruire les forêts tropicales, aggraver la famine et dans des proportions étonnantes la si grave crise climatique ?

«**Bidoche**» de Fabrice Nicolino. 382 pages. 21 euros.

Les intellectuels contre la gauche

Au cours des années 1970, une vigoureuse offensive contre le «totalitarisme de gauche» ébranla la vie politique française. Dans leurs livres, leurs articles et à la télévision, les intellectuels «antitotalitaires» dénonçaient, sur un ton dramatique, une filiation entre les conceptions marxistes et révolutionnaires et le totalitarisme. Issus eux-mêmes de la gauche et ne craignant qu'une faible opposition de ce côté-là, ces intellectuels ont réussi à marginaliser la pensée marxiste et à saper la légitimité de la tradition révolutionnaire, ouvrant ainsi la voie aux solutions politiques modérées, libérales et postmodernes qui allaient dominer les décennies suivantes. Capitale de la gauche européenne après 1945, Paris devenait la «capitale de la réaction européenne». Cette histoire de la notion de «totalitarisme» depuis la Seconde Guerre mondiale retrace notamment les étapes de son instrumentalisation pour marginaliser le PCF et peser sur les orientations de l'Union de la gauche. Faisant un sort définitif à la légende de la «prise de conscience» qu'aurait provoquée «*L'Archipel du Goulag*» d'Alexandre Soljenitsyne en 1974, il révèle la continuité des stratégies permettant la conversion d'intellectuels radicaux en compagnons de route d'un PS sur le chemin du pouvoir. Cet «antitotalitarisme» doit donc bien moins à la découverte d'une tradition libérale à l'anglo-saxonne qu'à la droitisation de la gauche intellectuelle et politique française.

«**Les intellectuels contre la gauche - L'idéologie anti-totalitaire en France (1973-1981)**» de M. Christofferson, paru aux Editions Agone, est traduit de l'anglais par A. Merlot. Collection «Contre-feux» chez Agone, 468 pages, 25 euros.

Les parasites de la République

Depuis quelque temps déjà, les gardes républicains de l'Elysée ont perdu leur légendaire aptitude au garde-à-vous impeccable qui fait l'admiration des hôtes étran-



gers du palais. Et, pour cause : ils sont affectés par une gale dont les démangeaisons les contraignent périodiquement à rompre la pose hiératique que leur enjoint leur fonction décorative, pour se frotter frénétiquement l'une ou l'autre partie de leur corps et notamment leur cuir chevelu.

Or il se trouve que le responsable de cette affection n'est autre qu'un acarien qui répond au nom de sarcopte. On peut espérer que la médecine dispose de lotions aptes à chasser ces parasites et à soulager nos pandores. Après quoi il restera encore à désinfecter les lieux élyséens où ils n'ont sans doute pas manqué d'installer quelques foyers subreptices, propices à leur reproduction.

Mais les mêmes moyens seront sans doute impuissants à chasser de ces mêmes lieux quelques autres genres de parasite qui y sévissent et qui nous valent bien des démangeaisons aussi. Et ce bien qu'ils ne soient pas sans nous rappeler les précédents tant par leur taille que par leur patronyme.

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / H. COUPERNOT / L. DALSTEIN / G. DENEUX
J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT / M. MANSOUR / B. MARION
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités)

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP
n° 0213 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 12123
68060 MULHOUSE cedex 2



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 13/11/2009

Sommaire

- Page 1 Edito : Le cheval de Caligula
- Page 2 et 3 Le cauchemar étatsunien
- Page 4 A nous de décider pour nous !
- Page 4 Edito AL : Le droit au viol
- Page 5 à 7 La pauvreté en France aujourd'hui
- Page 8 et 9 ... Le forum social des quartiers populaires
- Page 10 et 11 Le combat des sans-papiers
- Page 11 Représentativité des syndicats
- Page 12 et 13 Salariés de la presse et des médias
- Page 13 Soutien au docteur Poupardin
- Page 14 Harcèlement, une politique d'ensemble
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Les parasites de la République

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>
Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE